



Bonjour,

Ces informations sont très étonnantes. Le texte est toujours en cours de rédaction au sein de l'administration. Il n'est pas passé au Gouvernement, et donc l'entrée en vigueur n'est pas à l'ordre du jour.

Bien à vous,

DOUNIA TADLI | CONSEILLIÈRE BIEN-ÊTRE ANIMAL
Cabinet de la Ministre Céline Tellier
Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal

Rue d'Harscamp, 22 - 5000 Namur

Tél : +32 (0)475 64 11 61 | +32 (0)81 25 39 52 | dounia.tadli@gov.wallonie.be